



CHARLEMAGNE

ZAC les Espaluns – Avenue Lavoisier - 83 160 La Valette du Var
Tél. : 04 98 08 08 08 - Fax : 04 98 08 08 00 - www.charlemagnefrance.com
SA au capital de 100 000 € - RCS : 65 B 00183 - N° Siret : 65 950 183 700 010

DECLARATION D'ADHESION AU PACTE MONDIAL DE L'ONU

Organisation des Nations Unies
Monsieur Ban-Ki MOON
Secrétaire Général
Global Compact Office
NY 10017
NEW YORK

La Valette du Var, le 07/10/2010

Monsieur le Secrétaire Général,

La société Charlemagne s'engage à respecter et soutenir les dix principes énoncés dans le Pacte mondial en matière de droit de l'Homme, de droit du Travail, de protection de l'Environnement et de lutte contre la corruption.

Nous participons depuis plusieurs décennies à la pérennité des équilibres économiques locaux et régionaux auxquels viennent s'ajouter les enjeux et les impératifs du développement durable.

Vous trouverez ci-joint notre « communication sur le progrès ». Celle-ci sera disponible sur notre site <http://www.charlemagnefrance.com>.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma considération distinguée.

Jacques ROUARD
Directeur Général

Notre communication sur le progrès

Droits de l'homme, principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence

- ⇒ Nous adhérons à la charte éthique de la FEB (Fédération de l'Équipement de Bureau), nous respectons et protégeons les valeurs de cette charte : la considération du client, les relations commerciales entre professionnels, les actions pour la diversité et notamment l'éthique sociale envers les collaborateurs.



- ⇒ Nous menons avec la FEB et la CGPME (confédération générale des petites et moyennes entreprises), des actions nationales afin que la commande publique soit reconnue comme un véritable levier de croissance pour les PME et donc un levier de croissance pour la France. Par cette initiative Nous souhaitons ramener les centres de décision au niveau de structures à taille humaine.
- ⇒ Une formation sur les gestes et postures a été dispensée à l'ensemble de l'équipe logistique, 17 personnes au total.
- ⇒ Nous avons reçu en 2010 le trophée RSE VAR catégorie moyenne entreprise qui récompense la responsabilité sociale des entreprises.

Normes du travail, principe 4 : L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

- ⇒ Afin de favoriser l'employabilité des jeunes et de faire découvrir notre métier nous accueillons plus d'une vingtaine de stagiaires chaque année dans tous les services : ils découvrent tous les métiers de l'entreprise.
- ⇒ Nous avons récemment signés un contrat avec la mission locale d'aide et de retour à l'emploi.
- ⇒ Nous avons mis en place un plan senior visant à accompagner la fin de carrière de nos collaborateurs de plus de 50 ans. Actuellement 30% (17/54) de l'effectif est concerné par ce plan, nous optimisons l'ergonomie des postes et adaptons les tâches de travail.

Notre communication sur le progrès

Environnement, principe 8 : Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

- ⇒ Nous adhérons à la charte environnementale de la FEB ce qui nous permet d'avoir des objectifs en termes de réduction des consommations de ressources. Nous avons mis en place un suivi de frais généraux, notamment sur le papier pour évaluer la consommation annuelle et identifier les services consommateurs. Chaque collaborateur concerné doit passer par notre site en ligne pour commander ses fournitures ce qui assure une traçabilité plus développée.



- ⇒ Notre activité de récupération de cartouches et piles usagés chez nos clients se multiplie par 2. Nous innovons dans la profession en proposant à nos clients la récupération de leurs emballages. A l'occasion des livraisons, les chauffeurs récupèrent les déchets. Une zone en interne est le point de stockage intermédiaire en attendant la collecté groupée de nos prestataires.

- ⇒ Nous poursuivons cette année l'opération collective 123 Environnement au niveau 3 pour une certification ISO 14001 en 2011.

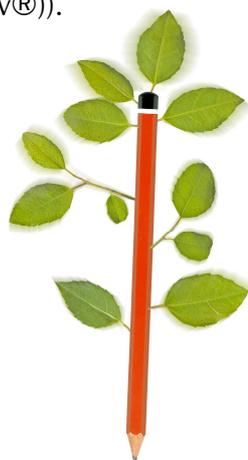


- ⇒ Les équipes commerciales (10 personnes) et de livraison (7 personnes) ont signé notre charte du bon conducteur

- ⇒ Nous développons notre offre commerciale sur les produits verts (1100 produits proposés et facilement identifiables) et nous proposons une optimisation des commandes à nos clients. Notre site internet nous permet de développer un processus de commande dématérialisé notamment pour tous nos nouveaux clients.

- ⇒ Notre magasin distribue des sachets oxo dégradables (dégradation complète et sans danger des plastiques sur des périodes allant de seulement 60 jours à 5 à 6 ans, pour ne laisser que de l'eau, du gaz carbonique et une faible quantité de biomasse (technologie d2w®)).

Michèle CAMILLERI
Directrice adjointe
Tél. : 04 98 08 08 28
Fax : 04 98 08 08 00



Fanny DEMARIA
Responsable qualité /
Développement Durable
Tél. : 04 98 08 08 42
Fax : 04 98 08 08 33
2/3